

AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune de Vresse-sur-Semois recrute un RESPONSABLE DU SERVICE TRAVAUX

FINALITES ET MISSIONS PRINCIPALES

Le Service Travaux est composé d'un adjoint, d'un responsable pour le Service des Eaux et d'une vingtaine d'ouvriers répartis en plusieurs cellules : Terrassement/Maçonnerie, Propreté publique/voiries ; Espaces verts ; Forêt ; Menuiserie ; Eaux ; Bus scolaires.

Sous l'autorité du Directeur général, le Responsable du Service Travaux de la Commune de Vresse-sur-Semois assure la direction du Service Travaux. A ce titre, il coordonne les différentes cellules dont il a la charge, il conseille et assiste les instances décisionnelles dans les décisions relatives à son service.

Afin d'assurer de la manière la plus efficace possible ces missions et épaulé par un adjoint, il veille à optimiser l'organisation et le fonctionnement de tous ses services. Il est particulièrement attentif à atteindre ces objectifs tout en créant une bonne atmosphère de travail dans ses services.

COMPETENCES PRINCIPALES

En tant que responsable du Service Travaux, vous serez amené à

- Manager les équipes placées sous votre responsabilité : Organiser, planifier, coordonner, prioriser et contrôler le travail au sein du service ;
- Analyser les demandes, besoins, problématiques et fixer les objectifs de vos équipes en conséquence ;
- Budgétiser le financement des interventions techniques ;
- Développer une gestion efficace des stocks et achats nécessaires au bon fonctionnement du service ;
- Développer une vision globale et stratégique des chantiers ;
- Coordonner les activités du service y compris, en collaboration avec les services administratifs relatifs aux travaux de construction et rénovation des bâtiments de l'administration et voiries ;
- Gérer les demandes d'autorisation d'impétrants ainsi que les raccordements à l'égout des citoyens ;
- Rédiger des cahiers des charges et rapports d'études techniques ;
- Gérer les risques liés aux chantiers et travaux en cours et, en collaboration avec le Conseiller en prévention, veiller à l'application des consignes de sécurité et d'hygiène au sein de son établissement ;

- Veiller au fonctionnement normal des machines et de l'utilisation correcte des outils de travail ;
- Veiller à atteindre les objectifs opérationnels, collectifs et individuels du service et de ses membres ;
- Veiller à atteindre les objectifs stratégiques du service (amélioration et entretien des voiries, entretien du réseau d'égouttage, entretien des bâtiments communaux, mise en place du matériel des festivités, de la signalisation routière, du service d'hiver, fauchage, avec une attention particulière à la sécurité des ouvriers du service et à la propreté des villages et des cimetières).

Cette liste n'est pas exhaustive, suivant ses compétences, d'autres tâches que réalise le Service Travaux pourrait lui être affectées.

PROFIL RECHERCHE

Connaissances techniques :

- Vous avez des connaissances :
 - o Approfondies en :
 - Gestion de chantiers ;
 - Travaux de voirie, bâtiments, égouttage ;
 - Constructions, terrassements, fondation ;
 - Gestion de la propreté des villages, entretien des espaces verts, tonte, débroussaillage, taille des haies, funérailles et sépultures ;
 - Outillage et machines génie civil, matériels divers ;
 - Marchés publics (rédaction des exigences techniques).
 - o De base en :
 - Chauffage et électricité ;
 - Gestion de l'eau de distribution ;
 - Informatiques (Word, Excell...) ;
 - Marchés publics (conditions, exécution).

Compétences comportementales :

- Vous avez l'esprit d'initiative ;
- Vous avez un leadership naturel et vous savez gérer une équipe ;
- Vous faites preuve de qualité et de rigueur ;
- Vous êtes résistant au stress ;
- Vous êtes dynamique, flexible, polyvalent et autonome ;
- Vous êtes organisé ;
- Vous faites preuve de neutralité.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Conditions générales :

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;

- Fournir un extrait de casier judiciaire vierge (**mod 595** -avant la date de l'examen) ;
 - Satisfaire aux lois sur la milice ;
 - Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
 - Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Toutes les conditions précitées doivent être remplies à la date de clôture des candidatures ;
- Réussir les épreuves de sélection.

Conditions particulières :

- Être titulaire du permis de conduire B ;
- Au niveau du diplôme : disposer d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé.

REGIME ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Régime de travail : Temps plein (38h00 /semaine)

Type : Contractuel

Salaires : Échelle de départ : D9 – barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction

ATOUPS

- Détention du permis BE et/ou CE ;
- Disposer d'une connaissance des services communaux et du territoire communal ;
- Avoir des connaissances en dessin assisté par ordinateur et des notions de marchés publics ;
- Avoir une expérience dans la gestion d'équipe et de projets ;
- Être dans les conditions d'obtention d'un passeport APE au plus tard lors de l'engagement.

AVANTAGES

- 26 jours de congé annuel ;
- Chèques-repas ;
- Second pilier de pension ;
- Facilité d'obtention d'une assurance hospitalisation (SSC) ;
- Allocation de fin d'année ;
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics ;
- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail.

EPREUVES DE SELECTION

50% au moins dans chaque épreuve et 60% des points au moins au total) :

1. Une première épreuve écrite propre à l'emploi considéré permettant de tester les connaissances professionnelles en rapport avec la fonction à conférer. La cotation est établie de la manière suivante :
 - L'orthographe (20%) ;
 - Les connaissances dans les matières concernées (80%).

Cette épreuve est éliminatoire - pour la réussir, il faut obtenir 50%.

2. Une seconde épreuve orale consistant en une conversation destinée à apprécier la maturité du candidat, ses motivations et son aptitude à remplir la fonction – pour la réussir, il faut obtenir 50%

MODALITES DE CANDIDATURE

Vous devez adresser votre candidature par courrier recommandé ou la déposer auprès du Directeur général, contre accusé de réception pour **le vendredi 27 octobre 2023** (date de la poste faisant foi) :

Commune de VRESSE-SUR-SEMOIS
Monsieur le Directeur général
Rue Albert Raty, 112
5550 VRESSE SUR SEMOIS

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

- Curriculum Vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Copie du diplôme ou des attestations des formations suivies en lien avec la fonction ;
- Extrait du casier judiciaire vierge (mod 595) ;
- Une copie du permis de conduire B.

La date limite pour le dépôt des candidatures : **vendredi 27 octobre 2023**

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART

Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD